

Organisation de l'option EPS :



Une option EPS	
Pourquoi ?	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Approfondir un niveau de pratique scolaire</u> en développant des compétences plus pointues en Volley-ball. Découvrir des pratiques différentes de l'enseignement commun. - <u>Développer un esprit de groupe</u>, le plaisir de la pratique, le sens des responsabilités, une ouverture culturelle.
Pour qui ?	- <u>Pour tous les élèves</u> (garçons et filles), licenciés en fédération ou non, de 2nde, de 1 ^{ère} et de terminale (soit 3 groupes d'optionnaires EPS de 28 à 32 élèves).
Quelle organisation ?	- Les élèves d'option EPS sont répartis dans les différentes divisions et se retrouvent sur les <u>deux créneaux hebdomadaires</u> .
Quelles pratiques physiques, sportives et artistiques (PPSA) ?	Le volley-ball est la principale PPSA (récurrente sur les trois années), cinq autres PPSA sont abordées dans le cursus (gymnastique, badminton, musculation, course d'orientation et natation). Sous réserves des nouveaux programmes à venir.
Les horaires	<p><u>2h45 par semaine</u>, soit 78 h/année :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une heure, de 12h20 à 13h15 - + 1 heure 45, de 16h15 à 18h <p>Des journées banalisées en début et fin d'année (3x8h=24h) : beach-volley et Plein Air.</p>
Un contrat « moral » de la 2de à la Terminale :	<ul style="list-style-type: none"> - Assiduité - Respect - Sérieux, implication, rigueur...
L'UNSS :	<u>La participation à une des activités de l'association sportive</u> du lycée fait partie de la formation du sportif et est donc obligatoire (la licence est à mi-tarif pour les optionnaires du lycée, soit 10 euros au lieu de 20).
La certification	Seuls les points au dessus de 10 sont pris en compte pour la note de Bac.
Le parcours de formation	<p><u>De l'initiation au perfectionnement</u> avec des exigences identifiées et des évaluations donnant lieu à une appréciation et une note inscrite sur le bulletin trimestriel.</p> <p>Seconde : découverte Première : approfondissement Terminale : spécialisation</p>

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site du lycée Rabelais
(<http://www.lycee-rabelais-saint-brieuc.ac-rennes.fr/> rubrique vie de l'établissement/EPS)